



Communiqué de presse

Date 5.12.2024

La majorité des personnes âgées de 65 ans ou plus estime être en bonne, voire très bonne santé

En Suisse, la majorité des personnes âgées de 65 ans ou plus juge son état de santé excellent, très bon ou bon. Tel est le résultat d'un sondage mené au printemps 2024 sous l'égide du Fonds du Commonwealth dans dix pays, dont la Suisse. L'enquête révèle aussi que, dans notre pays, 97 % des personnes âgées ont un médecin de famille qui, dans la plupart des cas, coordonne les soins médicaux.

Tous les trois ans, la fondation américaine Fonds du Commonwealth commande une enquête réalisée auprès de la population âgée de plusieurs pays parmi lesquels figure la Suisse. Selon les résultats, la majorité de la population suisse âgée de 65 ans ou plus estime être en bonne, voire très bonne santé. Près de 45 % des personnes interrogées évaluent leur santé comme bonne, 24 % comme très bonne et près de 5 % comme excellente. Notre pays demeure donc dans la première moitié du classement des pays participants.

Parallèlement, plus de trois quarts des personnes âgées indiquent souffrir ou avoir souffert d'au moins une maladie chronique. Il s'agit le plus souvent de tension artérielle, suivie de douleurs articulaires et de maladies cardiaques. Au cours des quatre dernières années, la gestion des maladies n'a pas évolué. Ainsi, 65 % des malades chroniques ont pu parler des objectifs et des priorités de leur traitement ; 61 % ont reçu des instructions claires concernant les symptômes à observer et les raisons expliquant la nécessité d'un suivi. La plupart des personnes concernées (91 %) sont très confiantes ou confiantes quant à leur capacité à contrôler ou à gérer leur problème de santé.

Plusieurs médecins consultés

Sept personnes âgées sur dix consultent chaque année plus d'un médecin. Cette proportion, en hausse depuis 2021, figure parmi les trois plus élevées au niveau international. Seuls les États-Unis (81 %) et l'Allemagne (80 %) comptent plus de personnes qui consultent plusieurs médecins. Par ailleurs, les personnes âgées en Suisse reçoivent le plus souvent du soutien de la part de leur médecin de famille. Dans 70 % des cas, celui-ci convient toujours ou souvent des traitements auprès des autres fournisseurs de prestations et se charge de la coordination. Cependant, cette proportion est en recul depuis 2017.

Malgré cette situation globalement positive, près de 15 % de la population résidente âgée de 65 ans ou plus se sent souvent ou parfois isolée et souffre de charges émotionnelles comme des angoisses ou une grande tristesse. L'isolement touche plus les femmes (18 %) que les hommes (10 %) ; c'est également le cas des charges émotionnelles (20 % contre 9 %).

Traitement en fin de vie

La documentation écrite attestant les traitements souhaités en fin de vie ainsi que la désignation d'une personne habilitée à prendre des décisions ont augmenté en Suisse jusqu'en 2021. Depuis, cette proportion est stable. 48 % des personnes âgées ont consigné dans un document les traitements qu'elles souhaitaient ou non, au cas où elles ne seraient plus en mesure de décider pour elles-mêmes suite à une maladie ou à une blessure. 65 % de la population résidente appartenant à cette tranche d'âge en ont déjà parlé avec leur famille, leurs amis ou un professionnel de la santé. Seuls l'Allemagne et les États-Unis connaissent ici une proportion plus élevée.

Le modèle du médecin de famille dans la plupart des cas

Plus de la moitié des personnes interrogées ont opté pour le modèle du médecin de famille. La plupart d'entre elles (60 %) ont une franchise à 300 francs, suivies par celles ayant une franchise à 500 francs (15 %). En comparaison internationale, les personnes en Suisse continuent de payer elles-mêmes la plupart des coûts de la santé. Ainsi, 60 % d'entre elles indiquent avoir payé de leur poche près de 900 francs, en plus des primes, pour leur frais de santé et ceux de leur famille au cours des 12 derniers mois.

Depuis 2010, la Suisse participe à l'enquête internationale sur les soins de santé, menée sous l'égide du Fonds du Commonwealth. Cette fondation privée à but non lucratif a pour objectif de promouvoir la mise en place de systèmes de santé publique opérationnels et efficaces, un meilleur accès à l'assurance-maladie et l'amélioration de la qualité des prestations.

L'enquête de 2024, à l'instar de celles menées en 2014, 2017 et 2021, porte sur la population résidente âgée de 65 ans ou plus et de son expérience avec le système de santé. La Suisse ainsi que l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède y ont participé. Au total, 2634 personnes âgées de 65 ans ou plus ont été interrogées dans les trois principales régions linguistiques de la Suisse, sur mandat de l'OFSP.

Informations complémentaires :

Office fédéral de la santé publique :

[Enquêtes IHP: population âgée résidant en Suisse](#)

Observatoire suisse de la santé :

<https://www.obsan.admin.ch/fr/publications/2024-erfahrungen-der-wohnbevölkerung-ab-65-jahren-mit-dem-gesundheitssystem-situation>

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique, Médias et communication

+41 58 462 95 05, media@bag.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI